francophone récemment créé a, par exemple, exprimé par la voix de **Richard Marcoux** les attentes qu'il plaçait dans l'Off pour aider à son développement).

I - Difficultés du recueil, limites de fiabilité des données

Mamadou Kani Konaté a ainsi rappelé qu'uu Mali, les neuf langues nationales correspondent à des regroupements etrisques et des découpages administrafié, mais qu'un locuteur vivant sur un territoire donné n'a pus forcèment comme langue principale la langue associée à ce territoire; d'où la difficulté à recemer de manière fine. Arraud Carporant afte observer que si le français est « destenhicité » à Maurice, ou lien avec le passé cedonial crée des réticences à l'avouer comme langue partagée. Il conclut qu'en matière de langue, les recensements à Maurice, «chon-délàguides » secho ses termes, ne reflètent ni les partaiques ni les représentations des pratiques, mais les images qu'on se fait des pratiques que l'on doit voir. François Héran indique que si et type d'études est multiplié et systématisé, les résultats obtenus, avec leurs défauts et leurs lacunes, permettent néanmoins de dégager « la pedulat des pentes ». Il fait également remarquer que l'on peut intrevenir dans la formulation des questions et amender les questionnaires de façon à les rendre exploitables.

2 - Propositions

- Réjean Lachapelle s'est demandé si l'OIF ne pourrait pas intervenir pour que ses pays membres intégrent systématiquement des questions linguistiques à leur questionnaire de recensement :
- Marc Pilon a suggéré que l'on constitue des monographies par pays, en intégrant toutes les données fournies par les différentes approches (démographique, socio-linguistique, etc.);
- l'ensemble des intervenants a plaidé pour un partenariat entre linguistes, démographes et économistes notamment.